



Demande de naturalisation (française pour un belge)

Par e2023

Bonsoir, je rédige ce message car je me trouve dans une impasse.
J'ai actuellement dix sept ans (majeur en juillet) et je suis née en Belgique.
C'est à l'âge de onze ans que mes parents ont fait le choix d'immigrés en Guadeloupe (France).
J'ai donc, de ce fait passé la plupart de ma scolarité en France et ai développé un vrai amour pour cette dernière.
Titulaire du brevet et en passation du baccalauréat, un problème titanesque se dresse alors à moi.
Passionnée depuis toujours par les métiers de l'armée et les valeurs républicaines française j'ai décidé il y a deux ans d'intégrer l'école spéciale militaire de Saint cyr afin de devenir officier militaire.
Conscient de devoir me naturaliser, j'ai (en compagnie de mes parents) compléter entièrement mon dossier de naturalisation.
Cependant un problème c'est vite posée, je ne compte plus les après midi passé devant la sous préfecture, ni le nombre de mail qu'à du envoyer ma mère.
Après deux mois de réclamation nous avons enfin pu avoir rendez-vous avec le directeur de la naturalisation et de l'immigration de cette institution.
Qu'elle ne fut pas notre étonnement quand il nous a annoncé que notre dossier devrait être envoyée par courrier à la sous préfecture et qu'il ne pouvait le recevoir lui même.
Un mois de plus s'écoula afin de remplir cette nouvelle requête.
C'est finalement un beau jour de janvier que je vis en ouvrant la boîte au lettre familiale notre dossier.
Ce dernier avait été renvoyer, sous prétexte que la sous préfecture n'acceptera plus les dossier par courrier.
Folle de rage, ma mère envoya alors un long mail à ce fameux directeur qui lui répondit alors que les demande de naturalisation devait désormais être réalisée en ligne.
Voilà donc notre situation.
Le site qu'il nous a indiquée demande pour s'inscrire un Visa ou un numéro d'étranger.
Étant un citoyen belge, et donc européen je ne possède pas de visa ni de numéro d'étranger.
Que faire ??
Voilà maintenant bientôt sept mois que la procédure dure et elle n'a pas bougée d'un poil...

Par Pragmatico

BONJOUR

Il sera difficile de vous aider, à part vous dire que vous pourriez consulter un avocat expert du droit de la nationalité française...

IL est vrai que depuis le 6 février, les demandes d'accès à la nationalité française par décret sont dématérialisées et déposés directement en ligne.

[url=https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Demarches/Demarches-de-l-etranger-en-France]https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Demarches/Demarches-de-l-etranger-en-France[/url]

[url=https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/]https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/[/url]

Habituellement, un dossier de naturalisation prend souvent 10 mois et plus. On ne peut vous souhaiter que bon courage, mais ne perdez pas espoir, cela s'arrangera car beaucoup d'éléments sont en votre faveur, comme le français en tant que langue maternelle, votre scolarité en territoire française et votre admission dans un lycée militaire français.

Par morobar

Bonjour,
dans un lycée militaire français.
St Cyr coetquidan n'est pas un lycée, mais l'école interarmes qui forme les officiers français.

On y rentre sur concours niveau Bac+2, avec 2 années de préparation en math ou en lettres après le Bac.
Les étrangers de sont admis que présentés par leur gouvernement.

Par e2023

Le problème est que je ne possède pas de VISA, donc je ne peux pas déposer ma demande sur ce fameux site ...

Par e2023

Mon but n'est pas de devenir officier dans l'armée belge, je veux rejoindre Saint-Cyr en temps que citoyen français afin de pouvoir exercer mon métier en France.

Par Xsze

Bonjour,

Je suis également dans une situation similaire a la votre (Belge demandant la naturalisation française).

J'ai également été confronté a cette impasse lors de mon inscription en ligne mais on peut "contourner" le problème en choisissant pas de s'inscrire sur le site mais en cliquant simplement sur se connecter avec "France connect" via le site des impôt, Ameli, compte postal....

France Connect crée le compte sur le site des étranger en france s'il n'existe pas. Par contre vous devrez toujours passer par france connect pour vous y connecter car vous n'aurez pas de réels identifiants.

Par rrbb

Ayant moi aussi fait la demande de nationalité française alors que j'ai une nationalité de l'UE, je n'avais pas de VISA à fournir mais j'ai envoyé un pdf avec écrit "je ne possède ni de VISA ni de Carte de Séjour car j'ai une nationalité issue de l'UE et je n'ai pas d'obligation de posséder ni une carte de séjour ni un VISA."

Pour le numéro étranger, je n'en ai pas non plus, je me connecte via France Connect (avec le compte Améli). Attention, des fois la connexion France Connect disparaît (une fois le bouton a disparu 2 semaines) mais il revient (ils font des maintenances).

Par contre, je ne veux pas te faire peur mais j'ai envoyé mon dossier en février 2022 et depuis je n'ai aucune nouvelle, je ne sais pas s'il est complet, s'il est vérifié, rien...

Par Xsze

Essayez peut-être de les relancer.

Moi j'ai envoyé mon dossier en mars 2022 et en février de cette année je n'avais toujours aucune nouvelle je les ai relancé.

ils m'ont dit que mon dossier était toujours en attente que quelqu'un le prenne en charge et comme par hasard la semaine suivante j'avais une date pour mon entretien...

Par rrbb

Bonjour,

Je les avais déjà relancé en octobre et rien. Mais vous avez raison je vais relancer une 2e fois.